



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

FICHE D'IDENTIFICATION ULM DE CLASSE 1

D S A C

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c	d	e				f	Rév n°
B	1	0 1	S F	0	2	7	3 2	E	-

a) Construction en série : B - autres cas : A

b) Monoplace : 1 - Biplace : 2

c) Paramoteur : 01 - Pendulaire : 02 - Multiaxe : 03 - Autogire : 04 - Aérostat : 05 - ULM à motorisation auxiliaire : 1A - 2A - 3A - Hélicoptère : 06

d) Code de l'autorité aéronautique

e) Numéro d'ordre

f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Appellation ou type d'ULM	MENTOR 3 XS
Constructeur	NOVA VERTRIEBSGES MBH
Adresse	Auweg 14 A-6123 TERFENS - AUTRICHE

DESCRIPTION DE L'ULM

Activités particulières prévues	n/a		
Options prévues	n/a		
Masse minimale	Masse maximale	Voilure	
		Fabricant	Modèle/Référence
70 kg	90 kg	NOVA	MENTOR 3 XS
Référence manuel d'utilisation	Référence manuel d'entretien	Surface à plat	Résistance minimale d'ancrage
Manuel Mentor 3	Manuel Mentor 3	24 m ²	1000 daN
Limitations du constructeur de la voile vis-à-vis des GMP	Puissance max 60 KW		

Pour le Ministre chargé de l'Aviation Civile

Document établi le 14 Mai 2014

Benoit PINON
Chef du pôle certification,
Visa de l'autorité de suivi de navigabilité et aviation générale

A remplir par le constructeur d'ULM en série ou par son représentant pour toute copie conforme remise à l'acheteur.

Je soussigné....., certifie que l'ULM,
numéro de série :....., est conforme au dossier technique
ayant fait l'objet de la présente fiche d'identification.à le :
signature et cachet de l'entreprise